

◆ – Parties extérieures, dont le locataire a l'usage exclusif

- ◆ **Jardins privatifs :**
 - entretien courant des allées, pelouses, massifs
 - taille, élagage, échenillage des arbres et arbustes
 - remplacement des arbustes.
- ◆ **Auvents, terrasses et marquises :**
 - enlèvement de la mousse et des autres végétaux
- ◆ **Descente d'eaux pluviales, châteaux et gouttières :**
 - débourrage des conduits

◆ – Ouvertures intérieures et extérieures

- ◆ **Sections ouvrantes telles que portes et fenêtres :**
 - graissage des gonds, paumelles et charnières
 - menues réparations des boutons et poignées de portes, des gonds, crémones et espagnolettes
 - remplacement de boulons, clavettes et targettes
- ◆ **Vitrages :**
 - réfection des mastics
 - remplacement des vitres détériorées
- ◆ **Dispositifs d'occultation de la lumière tels que stores et jalousies :**
 - graissage, remplacement notamment de sangles, poulies ou de quelques lames
- ◆ **Serrures et verrous de sécurité :**
 - graissage
 - remplacement de petites pièces ainsi que des clés égarées ou détériorées
- ◆ **Grilles :**
 - nettoyage et graissage
 - remplacement notamment de boulons, clavettes, targettes

◆ – Parties intérieures

- ◆ **Plafonds, murs intérieurs et cloisons :**
 - maintien en état de propreté
 - menus raccords de peintures et tapisseries
 - remise en place ou remplacement de quelques éléments des matériaux de revêtement tels que faïence, mosaïque, matière plastique
 - rebouchage des trous rendu assimilable à une réparation par le nombre, la dimension et l'emplacement de ceux-ci
- ◆ **Placards et menuiseries telles que plinthes, baguettes et moulures :**
 - remplacement des tablettes et tasseaux de placard et réparation de leur dispositif de fermeture
 - fixation de raccords et remplacement de pointes de menuiseries

◆ – Installation de plomberie

- ◆ **Canalisations d'eau :**
 - débouillage ; remplacement notamment de joints et de colliers
- ◆ **Canalisations de gaz :**
 - entretien des ouvertures d'aération
 - remplacement périodique des tuyaux souples de raccordement
- ◆ **Fosses septiques, puisards et fosses d'aisance :**
 - vidange
- ◆ **Production d'eau chaude et robinetterie :**
 - remplacement des joints, flotteurs et joints cloches des chasses d'eau
- ◆ **Eviers et appareils sanitaires :**
 - nettoyage des dépôts de calcaire, remplacement des tuyaux flexibles de douche

◆ – Equipements d'installations d'électricité

- ◆ remplacement des interrupteurs, prises de courant, coupe-circuits et fusibles, des ampoules, tubes lumineux
- ◆ réparation ou remplacement des baguettes ou gaines de protection

◆ – Autres équipements mentionnés au contrat de location

- ◆ entretien courant et menues réparations des appareils tels que réfrigérateurs, antennes individuelles de radiodiffusion et de télévision, meubles scellés, cheminées, glaces et miroirs
- ◆ menues réparations nécessitées par la dépose des bourrelets
- ◆ ramonage des conduits d'évacuation des cheminées